

INITIATION AU FAUCHAGE À LA FAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Initiation au fauchage à la faux
En bref	Atelier d'initiation au fauchage à la faux, outil ancestral d'une efficacité remarquable permettant d'entretenir un jardin tout en favorisant la biodiversité.
Descriptif de l'activité	La faux est un outil ancestral d'une efficacité remarquable. Toujours d'actualité, elle permet d'entretenir un jardin, un talus, ou un pré, tout en favorisant la biodiversité. Cet atelier d'initiation, animé par le biologiste Yann Fragnière et le jardinier Jacques Sciboz, permet de mieux comprendre la faux, ses utilisations et de s'exercer à sa pratique.
Dates	Vendredi 26 juin 2026
Horaire	18h15 - 21h00
Lieux du rendez-vous	Place de pique-nique de la Route des Vernes 1663 Gruyères <i>Carte d'accès : map.geo.admin</i>
Lieux de l'activité	Place de pique-nique de la route des Vernes
Programme indicatif	18h15 Accueil de tous les participants et présentation théorique de la faux, de ses intérêts pratiques et écologiques. 19h45 Initiation à la pratique Fin de l'activité à 21h
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> • Pique-nique / collation et boisson • Bonnes chaussures • Tenue adaptée à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments. Cette activité implique l'utilisation d'outils tranchants, le participant engage sa propre responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation des outils de fauchage.
Participants	Adultes, dès 18 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 6 personnes - maximum 15 personnes
Autres informations	Les prestataires fournissent le matériel nécessaire à la pratique de l'activité : environ 10 faux et autres outils liés au fauchage. Cette activité implique l'utilisation d'outils tranchants, le participant engage sa propre responsabilité en cas de sinistre dû à l'utilisation des outils de fauchage.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Rendez-vous à la place de pique-nique de la Route des Vernes, 1663 Gruyères. Le lieu se situe à 15 minutes à pied de la gare de Gruyères. Un petit parking se situe sur place, sinon possibilité de se parquer à la gare (parking payant de la Maison du Gruyère).

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Gruyères 17h50 – 17h57

Château-d'Œx – Gruyères 17h04 – 17h57

Montreux – Gruyères 16h43 – 17h57

Retour

Gruyères – Bulle 20h58 – 21h06

Gruyères – Château d'Œx 20h58 – 21h54

Gruyères – Montreux 20h58 – 22h18

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

Carte

Carte d'accès : map.geo.admin

TARIFS

Tarif de base adulte

Dès 18 ans, gratuit

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.